

# L'ECHO MUNICIPAL

Pommiers la Placette

N° 25 / septembre 2012

## Le mot du maire

Voici la rentrée avec le plaisir de nous retrouver.

Ce fut d'abord la fête du village avec l'accueil des amis de nos amis, la finale de pétanque pleine de suspens, les buts marqués au foot par notre jeunesse dynamique, la paella traditionnelle et puis ... la rentrée scolaire avec le rayonnement des enfants, 57 élèves au total et les nouveaux parents; le pot communal au hameau du Buissert ; l'activité agricole avec l'ensilage du maïs par les agriculteurs réunis sur leurs imposantes machines et grosses remorques tractées; l'ouverture de la chasse avec l'aboïement des chiens et coups de fusil résonnant dans la vallée... Prochainement l'arrivée attendue de l'alambic au village avec son odeur de fruits d'été ...

Quel bonheur de vivre dans une commune rurale au rythme des saisons !

Michel BADY

## ACTUALITES

Ouverture de la chasse dans l'Isère

Du 9 septembre au 28 février 2013



## Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mardi 11h -12h et 14h -17h  
Mercredi 18h -19h /Samedi 10h -12h

## SOMMAIRE

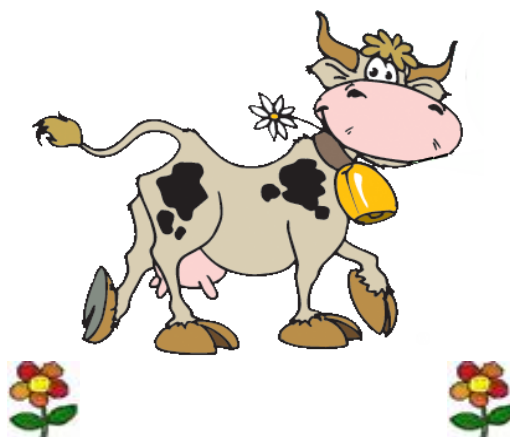
CM du 28 juin 2012 (extraits)

CM du 30 août 2012 (extraits)

Nos associations

Informations mairie

Divers



[www.mairie-pommierslaplacette.fr](http://www.mairie-pommierslaplacette.fr)  
(Pommiers porte de la Chartreuse)

# Conseil Municipal du jeudi 28 juin 2012

## Affaires scolaires

### Dérogations.

Jean-Christophe LEVEQUE fait la présentation des demandes de dérogations scolaires parvenues en mairie depuis le 30 mai 2012.

#### Enfants extérieurs demandant une scolarisation sur Pommiers la Placette.

- Lily et Benjamin GRANGEON : commune de Saint Julien de Ratz,
- Anne-Caroline ESCALLIER : commune de Saint-Julien de Ratz,
- Alonzo GARRIDO : commune de Saint-Julien de Ratz( né le 30 avril 2009)

*Adopté à l'unanimité.*

### Modification du règlement de cantine et garderie.

Bruno VARALE informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de modifier un point du règlement de cantine et de garderie pour la prochaine rentrée scolaire. Il s'agit d'un ajout à l'article 7 du présent règlement : « il est interdit d'apporter des jouets ou objets personnels à la cantine ».

*Adopté à l'unanimité.*

### Points divers.

Une étude pour un changement de fournisseur de repas sera prévue du fait d'une baisse de la qualité des repas. La résiliation avec le fournisseur actuel est possible avant janvier 2013.

Une formation du personnel péri scolaire est prévue pour la fin d'année 2012 sur le thème de la gestion des conflits.

Une lettre de mission pour chaque membre de service péri scolaire a été réalisée, transmise et expliquée à l'occasion des entretiens individuels que Bruno VARALE a menés.

Il explique également que la loi du 12 mars 2012 relative à la résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique impose aux employeurs publics de transformer les CDD de plus de six ans en CDI.

Une réunion avec les parents d'élèves est proposée le 3 juillet.

Question d'enquête garderie : la commune a reçu 6 réponses dont 4 exploitables. Elles concernent des parents qui travaillent et des demandes de garderie à partir de 7h00 et le soir jusqu'à 19h15 ainsi que le mercredi après-midi.

### Tarifs de cantine et garderie.

Bruno VARALE propose de ne pas modifier le tarif actuel ni les modalités de fonctionnement qui sont détaillées dans le règlement intérieur. Détail du tarif de cantine : 6.80 euros dont 3.35 repas et 3.45 garderie de midi.

Un effectif de 61 élèves est prévu à la rentrée 2012-2013. Fermeture de classe à 58 élèves.

Monsieur le Maire argumente la différence de tarifs entre les Pommerats et les élèves de Saint Julien de Ratz qui prend en compte les revenus et le coût de la taxe foncière communale. Est évoquée la perte d'élèves avec un euro d'écart pour ceux de Saint Julien de Ratz.

Il est proposé de maintenir le prix actuel sachant qu'une réunion d'échange avec les élus de la commune de Saint Julien de Ratz est à programmer. Un courrier d'information expliquant aux parents cette position sera réalisé. Les tarifs restent donc inchangés

*Adopté à l'unanimité.*

## Voirie

### Enquête publique préalable à l'aliénation partielle de deux chemins ruraux.

Jean-François GENEVE rappelle la mise en enquête publique préalable à l'aliénation partielle de deux chemins ruraux au hameau de l'Ayat. Cette enquête publique a débuté le 13 juin 2012 et s'est achevée le 27 juin 2012. Trois permanences ont été organisées les mercredis 13, 20 et 27 juin de 17h00 à 19h00.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Gilbert MONTEL, 1<sup>er</sup> adjoint à la commune de Saint Julien de Ratz a rendu ses conclusions après clôture de l'enquête publique préalable et émis un avis favorable à l'aliénation partielle des chemins ruraux concernés prenant en compte le nombre et la nature des observations contenues dans le registre. Une seule observation a été émise qui ne concerne pas l'objet de l'enquête. Il s'agit de l'observation de Mme ROSSET qui est contre la fermeture du chemin actuel permettant l'accès aux propriétés agricoles lui appartenant ainsi qu'à Mr Philippe GUILLAUD. Le commissaire enquêteur propose par conséquent l'aliénation partielle des deux chemins ruraux et l'engagement de toutes les démarches administratives afin de procéder à leur cession.

*Adopté à l'unanimité.*

### Marché de Travaux de voirie

Jean-François GENEVE, adjoint chargé des travaux informe les membres du Conseil Municipal de la future réalisation de travaux de voirie au Col (travaux de mise en sécurité par la reprise de l'ilot central) et aux Trois Fontaines (reprise d'enrobé).

Dans le cadre d'un Marché à Procédure Adaptée, quatre entreprises ont répondu à la consultation dans les délais dont l'entreprise SCREG SUD EST qui a contacté la commune pour lui préciser le retrait de son offre pour planning surchargé.

Après examen, les offres suivantes ont été jugées recevables :

<u>CANDIDATS</u>	<u>Devis proposés</u>
EUROVIA ALPES	51 885.17 euros
COLAS RHONE ALPES	49 913.86 euros
GUINTOLI	55 692.34 euros

Après analyses des offres, le classement des entreprises a été effectué sur la base d'un critère unique : le prix des prestations. En conclusion, l'offre de l'entreprise **COLAS RHONE ALPES** est qualifiée d'offre économiquement la plus avantageuse pour la réalisation des travaux de voirie 2012 sur la commune et a été classée n° 1 selon le critère de jugement des offres. Le Marché de Travaux est donc attribué à cette entreprise pour **un montant de 49 913,86 euros TTC. Adopté à l'unanimité**

### Questions diverses

L'OPAC (Office Public d'Aménagement et de Constructions) est intéressé par l'acquisition du bien immobilier situé au Col mis en vente par la famille CARTA-LOTITO.

Autres travaux : dans le cadre de la réalisation du parvis de l'Eglise, quatre entreprises font actuellement l'objet d'une consultation :

- Colas Rhône-Alpes à Echirolles,
  - TP Cendre à Pommiers la Placette,
  - Sports et Paysages à Sassenage,
  - TP Arnaud GENEVE à Pommiers la Placette,
- La date limite de retour des offres est le 15 juillet 2012 pour une réalisation des travaux fin octobre 2012.

*Clôture de la séance à 22h30*

## Conseil Municipal du jeudi 30 août 2012

### Risques naturels :

#### Proposition de l'étude de risques de chute de blocs par la société RTM :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la société RTM propose une étude de risques de chutes de blocs provenant de la falaise surplombant le bois de Ratz. Cette étude consiste en l'analyse de l'ensemble du versant Est dans le but d'identifier les instabilités rocheuses et les enjeux potentiellement menacés par les chutes de blocs ainsi que la définition du principe de travaux de protection des voiries et/ou des lieux habités du secteur.

Cette proposition fait suite à la rencontre avec un responsable du service des risques de la Direction Départementale des Territoires qui a préconisé à la commune une étude assez fine sur l'ensemble du versant concerné par les chutes de pierres afin d'en faire ressortir le ou les secteurs les plus sensibles.

Cette étude comprend 3 phases :

- Phase 1 : visite de terrain et recueil des données existantes,
- Phase 2 : Etude de trajectographie,
- Phase 3 : réunion de présentation et édition du dossier.

Le montant de l'étude proposée s'élève à 5030 euros HT soit 6015,88 euros TTC.

### Questions

- La commune pourra-t-elle faire face aux investissements ?
- Faut-il étendre cette étude à d'autres secteurs ?
- Faire une étude pour une personne : non mais pour un versant ?
- Un point sur la responsabilité des propriétaires des terrains à partir desquels les blocs de pierre ont chuté ou peuvent s'ébouler devra être réalisé,

Adopté par 12 voix pour et 2 abstentions.

### Affaires scolaires et périscolaires : tarifs de cantine et de garderie 2012-2013

Augmentation du tarif du repas de cantine par le fournisseur : de 3,17 euros HT à 3,23 euros HT. Bruno VARALE propose d'attendre la rencontre avec Madame le Maire de Saint-Julien de Ratz et de reporter l'éventuelle hausse lors d'un prochain conseil municipal.

### Questions diverses :

Déséquipement de la *via cordata* de l'Aronde : les pitons et cordes auraient été installés sans autorisation. Une subvention sera versée à l'ACCA pour indemniser l'intervention.

De nouveaux vols ont eu lieu sur la commune au mois d'août chez les particuliers. Le véhicule communal a également été volé. Des détériorations de clôtures ont également été signalées.

Chalet (en face de la mairie) : la locataire a donné congé pour le mois de novembre 2012. Il est remis à la location pour un montant de 630 euros.

Parvis de l'Eglise : Après consultation, l'entreprise retenue est la société Sports et Paysages à Sassenage sur le critère économique. Un projet d'aménagement différent est proposé par cette entreprise.

Travaux école : ils sont achevés.

Travaux à la Cure : ils devraient être achevés fin septembre 2012.

Maison du Temps Libre : l'armoire réfrigérée a été remplacée et un suivi sera assuré par Fabrice BERNARD-GUELLE.

Tournée des hameaux : la prochaine tournée aura lieu samedi 8 septembre au Buissert.  
Clôture de la séance : 22h30

## Les travaux de l'été 2012



Reprise d'enrobé route des 3 fontaines



Peinture à l'école et remplacement des menuiseries



Sécurisation du passage piéton au Col



## Les acquisitions (En remplacement du matériel obsolète)



Frigos et four à la Maison du Temps Libre



Nouvelles cages de foot

## Nos associations

**A.C.C.A / Association de chasse communale agréée (loi 1901)**

Les priorités : régulation du gibier, réintégration des espèces disparues. Président : Jean-François GENEVE/0672200949

**A.D.M.R (aide à domicile en milieu rural)**

S'adresse à toute personne désirant être aidée pour des tâches ménagères.

Présidente à Voreppe : Jacqueline CAILLAT 0476271741

Correspondante à Pommiers et vice-présidente: Francine GENEVE 0476563124

**A.F.R, Association familles rurales**

Familles Rurales est une association Loi 1901 qui fait partie d'une Fédération Nationale, composée de 3000 associations locales, regroupant 180000 familles adhérentes. Les principales animations proposées actuellement sont : **Pour les jeunes de 11 à 16 ans** : des animations variées 2 samedis par mois (après midi ou soirées), encadrées par Mathieu FERRAND, animateur de la MJC de Voreppe. **Pour les adultes** : Une chorale, dirigée par Margareta DE BON . Pour participer à ces différentes activités une adhésion familiale à l'association est nécessaire. Président: Christian GARCIA/ 0476534826

### **AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS**

Cette amicale regroupe les anciens combattants de la commune toutes générations confondues. Elle a pour but d'entretenir et de renforcer les liens de solidarité entre ses membres, d'organiser les cérémonies à l'occasion des 19 mars, 8 mai, 11 novembre ainsi qu'à d'autres anniversaires correspondant à un fait marquant du monde combattant passé, ou se rapportant à des faits militaires de notre histoire locale.

Président : Jean Claude BLANCHET/0476563225.

**CLUB ENTR'AIDE AMITIE ( Association Madeleine DEMAISON ) 1971. Club de rencontres Inter-génération.**

Tous les vendredis du mois de 14 heures à 17 heures à la **Maison du Temps Libre : Ateliers créatifs**

Sorties en car : Une journée au Printemps vers le Sud ;une journée en Automne vers le Nord; Deux demi-journées au Printemps et à l'Automne (une demi- journée visite + goûter. Une demi-journée « repas Friture »).

Déjeuners-club : un mercredi, dans le premier semestre de l'année, à la M.T.L, un repas amical préparé au sein du Club : mise au goût local de spécialités régionales ou internationales.

Tous les deux ans : une exposition culturelle

Présidente : Geneviève GENEVE/0476563079

**LE COCO (Comité de coordination sport, culture, loisirs). Association (loi 1901) créée en 1977.**

Le COCO prend en charge totalement certaines manifestations, activités ou prestations, mais aussi accompagne, soutient ou coordonne toute initiative sous réserve que celle-ci soit compatible avec le style du village et ne fasse pas concurrence à une activité similaire déjà proposée par une autre association.

**Activités proposées** : La fête de la St Jean (juin) ; La fête du village (début septembre) ; Animations culturelles diverses en cours d'année (théâtre, musique, chants, lectures, poésie).

La section de gymnastique volontaire (les lundis de 18h30 à 19h30).

Prêt de matériel de cuisine ou vaisselle.

Présidente : Laurence CHARVIER-DUPONT / 0672785610

## AMICALE DU DON DU SANG DE VOREPPE - POMMIERS LA PLACETTE

L'association (loi 1901) a pour but de promouvoir et d'organiser la collecte de sang sur Voreppe et Pommiers. Elle organise 4 collectes par an à la mairie de Voreppe. La présidente : Evelyne DULONDEL.

Correspondant de l'Amicale sur Pommiers : Fabrice BERNARD-GUELLE.0684480194

## SOU(S) LES POMMIERS (association des parents d'élèves de Pommiers la Placette).

Créée en janvier 1998, cette association a pour but d'organiser et de gérer des festivités destinées à procurer aux élèves de l'école publique de Pommiers la Placette, les moyens de développer des activités scolaires et extra-scolaires et d'améliorer le parc d'outils pédagogiques de l'école.

### Animations, activités, prestations proposées.

Le loto (courant mars) La petite librairie (au printemps) La fête de Noël ; (avant les vacances) Le concours de belote (dernier samedi de janvier) Vide greniers (au cours de l'année) La kermesse de l'école (fin juin).

Présidente : Léa CHENET/ 0670473662

## LE SOUVENIR FRANÇAIS (*antenne de POMMIERS*)

Rattaché au comité du Souvenir Français de Voreppe, il a pour mission de :

Conserver la mémoire des morts pour la France et de ceux qui ont honoré notre pays par de belles actions, veiller à l'entretien de leurs tombes et des monuments élevés à leur gloire, transmettre le flambeau du Souvenir aux générations successives.

## Informations mairie

**Les demandes de dossier d'aide sociale et d'allocation personnalisée pour l'autonomie** sont à retirer en mairie. Le CCAS de la commune pré-instruit les demandes et les transmet au Conseil général.

**Les demandes de passeport** ne se font pas en mairie de Pommiers mais à Voiron, aux Echelles ou à St Egrève.

**Urbanisme/Vous souhaitez effectuer des travaux sur votre propriété.** Pour cela, vous devez retirer un dossier d'autorisation de travaux quelle que soit la nature des travaux : clôture, abris bois, ouvertures, pose de panneaux solaires ou photovoltaïques ou extension. Pour toute question sur votre projet de travaux ou de construction, n'hésitez pas à prendre contact avec le service urbanisme au préalable.

**Entretenir sa mémoire quand on est sénior...**Dans le cadre de sa politique gérontologique, le CCAS de Voreppe propose de mettre en place une action de prévention des troubles de la mémoire en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans, avec le soutien financier du Conseil général. Le CCAS

de Pommiers-La-Placette envisage de s'associer à cette action au bénéfice des séniors de la commune. L'action doit débiter par une conférence sur le thème du "BIEN VIEILLIR » ou comment prévenir et accompagner le vieillissement, animée par le Dr Sanson du Centre de Prévention des Alpes. Ensuite, un module de 10 séances d'entretien de la mémoire est prévu d'octobre à décembre 2012, à raison d'un atelier d'1h30 par semaine. Maud Reynaud, psychologue au CPA animera les ateliers.

L'inscription aux ateliers fait suite à un entretien individuel, préalable, avec la psychologue qui détermine si cette action est adaptée aux troubles ou préoccupations éventuelles de la personne intéressée. Les ateliers auront lieu à Voreppe. Les dates seront arrêtées prochainement. Les délais nécessaires pour mettre en place la conférence et les ateliers sont très contraints et n'oubliez pas de téléphoner rapidement à la mairie de Pommiers la Placette (0476563255) si cette action vous intéresse.

## DIVERS

### La gymnastique volontaire.



Tous les lundis de 18h30 à 19h30 à la Maison du Temps Libre.

Tarif : 75 euros.

Renseignements et inscriptions : Huguette CENDRE 0476563251.

### Inscriptions à la cantine.

Possibilité de programmer les inscriptions sur le site internet de Pommiers (*rubrique école et cantine*). Les formulaires pré-imprimés sont à ramener en mairie ou dans la boîte aux lettres de l'école pour le moment en attendant la création d'un lien direct avec le personnel de cantine.

**Co-voiturage** : Une personne de Pommiers recherche un (une) Pommerat pour l'amener à Voiron pour 7h50 les lundis matins. Lieu de départ à Pommiers à définir par l'automobiliste. Contact Jean Christophe Lévêque 0476563582.

## Infos ComComPom

La lecture de *l'Echo municipal* est possible sur notre site Internet, rubrique *mairie*.

Les personnes ne désirant plus le recevoir dans leur boîte aux lettres sont priées de le signaler en mairie.

**Rappel pour les associations** : pensez à l'information de vos manifestations pour le site Internet de Pommiers.





